



HAL
open science

ADOPTION DES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES PAR LES BIBLIOTHÉCAIRES DES UNIVERSITÉS IVOIRIENNES : Une approche par l'UTAUT

Kouassi Sylvestre Kouakou

► **To cite this version:**

Kouassi Sylvestre Kouakou. ADOPTION DES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES PAR LES BIBLIOTHÉCAIRES DES UNIVERSITÉS IVOIRIENNES : Une approche par l'UTAUT. Les Cahiers du numérique, 2015, Apport de la gestion documentaire à la gouvernance de l'information, 11 (2), pp.167-202. 10.3166/LCN.11.2.167-202 . hal-01591731

HAL Id: hal-01591731

<https://auf.hal.science/hal-01591731>

Submitted on 22 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

ADOPTION DES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES PAR LES BIBLIOTHÉCAIRES DES UNIVERSITÉS IVOIRIENNES¹ : *Une approche par l'UTAUT*²

KOUASSI SYLVESTRE KOUAKOU

Cet article vise à identifier et à évaluer les facteurs influençant l'intention d'adoption des RSN par les bibliothécaires des universités ivoiriennes. En nous appuyant sur la théorie de l'UTAUT, nous avons élaboré un modèle de recherche dont la validation s'est fait en combinant les méthodes d'analyses de régressions linéaires simple et multiple. L'étude montre que les principaux facteurs qui déterminent l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques (RSN) dans le contexte des bibliothèques universitaires ivoiriennes sont la « compatibilité tâche technologie », l'« utilité perçue », la « facilité d'utilisation perçue », l'« image espérée », l'« implication de la direction » et la « disponibilité d'une assistance technique ».

1. Introduction

Le « web 2.0 » qualifié de web participatif ou encore de web social réunit à la fois des améliorations technologiques et une nouvelle manière d'appréhender l'information sur le web (qui doit être facilement et rapidement accessible, qui peut être créée, gérée et diffusée par les internautes eux-mêmes). Ces principes du web 2.0, ont rapidement été mis en parallèle avec une nouvelle manière de percevoir la bibliothèque, qui voudrait que le lecteur soit désormais placé au cœur des services et des actions au détriment des collections, qui jusque là étaient au centre des activités de la bibliothèque, l'on parle de la « bibliothèque 2.0 ». Cet état de fait pose une double interrogation. Celle à la fois de l'identité propre de la bibliothèque en tant qu'institution et son inscription dans la réalité sociale comme service public d'information, de lecture et de conservation, ainsi que celle relative à l'avenir du métier de bibliothécaire et des nouvelles compétences dont il doit faire preuve, on parle de « bibliothécaire 2.0 ».

Pour les bibliothèques notamment celles universitaires, le défi imposé par les technologies du web 2.0 est d'autant plus important que leur public cible est constitué

¹. Cet article est une version revue et augmentée d'un précédent papier paru dans la revue *Frantice* n° 9/novembre 2014. L'originalité de la présente parution réside dans l'élaboration d'un nouveau cadre conceptuel (nouveau modèle de recherche qui intègre de nouvelles variables et suppose de nouvelles relations dyadiques), ainsi que l'utilisation de nouvelles méthodes d'analyses (combinaison de régressions linéaire simple et multiple) pour aboutir à la proposition d'une application du modèle théorique (UTAUT) pour étudier l'acceptabilité en situation professionnelle des technologies dans le contexte africain.

². UTAUT : *Unified Theory of Acceptance and Use of Technology*.

Adoption des réseaux sociaux numériques

principalement d'étudiants et d'enseignants-chercheurs, eux-mêmes très présents et actifs sur les plateformes web 2.0 et principalement des réseaux sociaux numériques (Thivierge, 2011). Ces réseaux sociaux ont bouleversé leurs manières d'apprendre, de rechercher l'information, modifiant ainsi leurs rapports avec la bibliothèque et le bibliothécaire. Cachard (2010), dans son article décrivant les pratiques des étudiants face à l'émergence des solutions numériques multimédia, confirme cet état de faits en constatant que : *Avant d'envisager d'interroger le catalogue de la BU, [l'étudiant] aura vérifié son compte de messagerie personnel puis universitaire, il se sera authentifié cinq fois, dont une sur Facebook, aura voté oui à trois événements, non à deux, approuvé un clip, une expression et trois photos, adhéré à un groupe de soutien à [X et Y], vérifié son univers Netvibes, chargé une nouvelle galerie de photos sur son compte Flickr, twitté par-ci par-là pour apprendre que (...), fait le compte de ses amis virtuels sur Facebook, bu un café et mangé trois Pépito avec ses amis réels devant la BU* ». Un autre constat (tangibile) vécu par la Bibliothèque du Congrès confirme également cette réalité et invite les bibliothèques à s'investir sur les réseaux sociaux numériques, là où se trouvent et se retrouvent de plus en plus ses usagers réels et potentiels. En effet, l'équipe chargée du projet de la collection sur Flickr de cette bibliothèque a été surprise des réactions des internautes face à l'initiative de publier des photographies sur ce média social. Elle affirme : *Ironiquement, certains des mails et des commentaires que nous avons reçus après le lancement de l'opération insistèrent sur la satisfaction du public à voir que la Bibliothèque « commençait » à numériser ses photographies et les mettaient en ligne librement.* (Galvani, 2012). L'étonnement de l'équipe se justifiait par le fait qu'avant le projet sur Flickr, la bibliothèque avait depuis longtemps numérisé plus d'un million d'images, qu'elle a rendu disponibles sur son site web. Cela dénote une fois de plus que le site web de la bibliothèque n'est plus la première source d'information pour les usagers, mais plutôt les réseaux sociaux numériques, leurs communautés virtuelles. Aussi, la recherche d'information fonctionne désormais en termes de recommandations (Qu'est-ce mon « ami » a lu, qu'est-ce qu'il me recommande, quelle information il a pour moi, etc.).

Dans un tel contexte, les bibliothèques n'ont d'autre choix que de *suivre ce mouvement, d'accompagner ces évolutions dont nul ne saisit encore la direction et qui de toute façon se feraient sans elles, malgré elles, voire contre elles si d'aventure elles s'y opposaient* (Op. cit., 2012). Ainsi, l'on a constaté que depuis les années 2007, les bibliothèques et les bibliothécaires (notamment des pays du nord) ont commencé à intégrer ces outils du web 2.0 dans leur fonctionnement, dans leurs offres de services et dans leurs pratiques professionnelles. Des pages Facebook et des comptes Twitter ont été créés afin de retrouver les usagers là où ils se trouvent et interagir avec eux. Des blogs de bibliothécaires et de bibliothèques ont vu le jour afin de publier du contenu. Les folksonomies ont été utilisées pour permettre aux usagers de participer à l'indexation des

Adoption des réseaux sociaux numériques documents. Des plateformes comme YouTube par exemple, sont utilisées pour informer et former les usagers sur la recherche dans le catalogue³.

Toutes ces initiatives et défis imposés aux bibliothèques par les réseaux sociaux numériques (RSN) semblent ne pas intéresser les bibliothèques des pays du sud et particulièrement celles des universités de l'Afrique de l'ouest. Ce constat a été confirmé par notre exercice⁴ de recensement des pages Facebook et Compte Twitter et Librarythink. Seulement deux pages Facebook (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Université Gaston Berger de Saint Louis, du Sénégal), et cinq blogs actifs de bibliothécaires (dont les auteurs sont deux Sénégalais, deux Ivoiriens et un Béninois).

Vu leur environnement économique et technologique, ces bibliothèques, en particulier celles des universités ivoiriennes, peinent à exister. Souvent méconnues ou même méprisées de leurs usagers, elles n'ont pas les moyens de communiquer et d'interagir efficacement (à distance) avec eux. Leurs fonds documentaires, leurs nouvelles acquisitions, les activités menées et les services rendus par ces bibliothèques sont ignorés des utilisateurs. Elles disposent de moyens très limités insuffisants pour s'offrir un site internet, un catalogue en ligne et/ou assurer une excellente médiation informationnelle. C'est pourquoi nous pensons que les bibliothèques des universités ivoiriennes devraient profiter des fonctionnalités gratuites des RSN, pour rattraper leur retard technologique et améliorer leurs offres de services. Cependant, force est de constater que cela n'est pas le cas. La question se pose donc : pourquoi une telle absence sur ces réseaux qui offrent des avantages indéniables en dépit des risques encourus ? Quels facteurs pourraient influencer l'intention des bibliothécaires ivoiriens d'adopter les RSN dans leurs pratiques professionnelles ? C'est à cette question principale que le présent article se propose de répondre.

2. Considérations conceptuelles de notre recherche

2.1. Concept d'adoption des technologies

Selon Rogers (1995), cité par Coëlle (2009) :

Le processus d'adoption se définit comme le processus mental par lequel un individu (ou toute autre unité de décision) passe et qui va de la connaissance de l'innovation à la confirmation de la décision d'adopter, en passant par la formation d'une opinion vis-à-vis de l'innovation, la décision de l'adopter ou de la rejeter, et sa mise en œuvre.

³. Recensement bibliothèques françaises et francophones sur Facebook, 07/2013.

⁴. Cet exercice a été effectué en 2013 en lançant un appel sur la liste de diffusion Bibliodoc, ainsi que sur la page Facebook de l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD).

L'adoption des technologies s'inscrit dans un processus partant de l'acceptabilité de la technologie pour aboutir à son acceptation effective.

La phase de l'acceptabilité repose d'un point de vue théorique sur la prédiction et la modélisation via des indicateurs fonctionnels et sociocognitifs des comportements, attitudes ou intentions probables des utilisateurs. Du point de vue méthodologique, l'acceptabilité vise à évaluer *à priori* en s'appuyant sur des variables (utilité, facilité d'utilisation, influences sociales, image de soi, etc.) l'adoption de la technologie. Pour ce faire elle mobilise les théories et modèles psychosociaux de la diffusion des innovations et de l'acceptation des technologies.

La phase d'acceptation, quant à elle se fonde d'un point de vue théorique sur les analyses systématiques et pragmatiques de l'utilisation *in situ* de la technologie. Au niveau méthodologique, elle vise à analyser les usages et pratiques réels (les traces, les ressentis et l'expérience vécue, etc.) de la technologie par autoconfrontations et analyses d'activité. (Bobillier-Chaumon et Dubois, 2009).

Pour notre étude nous adoptons une position centrée sur l'acceptabilité, toutefois, nous tiendrons compte de la phase de l'acceptation notamment sur un aspect de l'usage, c'est-à-dire l'utilisation de la technologie dans la sphère privée et personnelle de l'individu. En effet, nous étudions une technologie (les réseaux sociaux numériques : RSN) déjà connue et usitée par notre population d'étude. Cependant, la question qui reste posée est celle de son utilisation dans leur pratique professionnelle et donc son implantation au sein des bibliothèques. C'est pourquoi en choisissant la phase d'acceptabilité, nous évaluerons les probabilités d'adoption des RSN en nous appuyant sur un modèle théorique tiré des théories de l'acceptation des technologies. La phase de l'acceptation sera considérée parce que nous évaluerons les usages des RSN dans la sphère privée et personnelle de notre population pour voir l'impact qu'ils peuvent avoir sur l'acceptabilité en milieu professionnel.

En outre, les termes « acceptation », « acceptabilité » et « adoption » sont utilisés de façon interchangeable par les chercheurs en systèmes d'information (Williams et al., 2009), c'est pourquoi dans un souci de clarté et de cohérence, nous utiliserons dans la présente étude exclusivement le terme « adoption » pour désigner l'« acceptabilité » et l'« acceptation ».

2.2. Réseaux sociaux numériques : quelles considérations pour notre étude ?

Apparus en 2002 avec le site américain Friendster, les réseaux sociaux numériques ont connu leur succès et leur reconnaissance auprès du grand public avec Facebook en 2006. Fondés sur le principe du « cercle d'amis », les réseaux sociaux numériques sont des dispositifs informationnels et communicationnels, des outils d'expression et d'échange, désormais affranchis des contraintes physiques et sociales qui ont limité le développement des réseaux sociaux « traditionnels ».

« Le réseau social en ligne est donc une reproduction du réseau [social] traditionnel (composé de nœuds et de relations liant les membres), facilitant les regroupements entre individus partageant des intérêts communs, sans qu'ils soient pour autant entravés par les anciennes contraintes géographiques et sociales »⁵. Notons qu'il existe plusieurs plateformes de RSN avec chacune une cible et une finalité bien définies. Toutefois, pour la présente recherche, nous avons considéré les plateformes de réseautage et de publication de contenus (Facebook, Twitter, Wordpress, Blogger, Google+, etc.), les plateformes de réseautage professionnelles (LinkedIn, Viadeo); la plateforme de catalogage en ligne Librarythink; les plateformes d'agrégation de contenus (flux RSS, Digg, etc.) et les plateformes de partage de contenus multimédias (Flickr, YouTube, Slideshare, etc.).

3. Cadre théorique

3.1. Les théories d'acceptation des technologies

Les théories comportementales traitant des intentions des individus ont fourni les bases théoriques pour la construction de modèles d'acceptation des technologies (Kukafka *et al*, 2003). Parmi celles-ci, citons la théorie de l'action raisonnée (TAR), la théorie du comportement planifié (TCP) et le modèle d'acceptation des technologies (TAM).

La théorie de l'action raisonnée proposée par Ajzen et Fishbein (1975) a pour objet de prédire et de comprendre le comportement des individus. Elle postule que le comportement (par exemple l'adoption ou le rejet d'une technologie) de tout individu est réfléchi et directement influencé par son intention de le réaliser, cette dernière étant déterminée par deux variables : les attitudes et les normes subjectives. Ces deux déterminants de l'intention comportementale sont à leur tour respectivement influencés par les croyances concernant les conséquences du comportement et les croyances normatives sur le comportement en question.

La théorie du comportement planifié (TCP) de Ajzen (1991) est un prolongement de la théorie de l'action raisonnée. Cette théorie reprend les deux déterminants de la TAR en y ajoutant un troisième à savoir : le contrôle perçu du comportement, autrement dit la capacité perçue de pouvoir réaliser le comportement. Elle est fondée sur l'idée que, lorsqu'ils sont confrontés à une décision de comportement, les individus font un usage systématique et rationnel de l'information disponible pour construire l'intention (Jawadi, 2014). Par ailleurs, le concept de contrôle perçu du comportement est issu de facteurs externes et internes facilitant ou contraignant la réalisation d'un comportement donné, ainsi que la perception de l'individu quant à son efficacité personnelle à réaliser ce comportement. En outre, deux autres variables expliquent ce concept. Ce sont les

⁵. Teixeira, Manuela. (2009). *L'émergence de réseaux sociaux sur le Web comme nouveaux outils de marketing*. Mémoire de maîtrise. Université d'Ottawa.

croyanances de contrôle (qui renvoient aux perceptions de la disponibilité des compétences, ressources et autres opportunités médiatrices du comportement) et les conditions de facilitations qui désignent une évaluation individuelle de l'important et de la disponibilité des ressources ou d'un environnement favorable à la réalisation du comportement.

Construit à partir des théories de la psychologie sociale notamment la théorie de l'action raisonnée de Ajzen et Fishbein (1975), le modèle de l'acceptation technologique (*Technology Acceptance Model* [TAM]) s'intéresse spécifiquement au comportement d'acceptabilité des systèmes d'information. Ce modèle a pour objectif essentiel de prédire l'acceptation d'un système d'information et surtout d'évaluer l'impact de divers facteurs externes sur les croyances internes, les attitudes et l'intention des utilisateurs. Le TAM postule que l'utilisation effective d'une technologie dépend de l'intention d'utiliser et considère que cette intention est influencée par l'utilité perçue et la facilité d'utilisation perçue. L'utilité perçue est définie comme étant *l'intensité avec laquelle un individu croit que l'utilisation du système améliorera sa performance au travail* (Davis, 1989). Elle est donc fonction du degré auquel une technologie ou un système est vu comme avantageux et profitable à et par son utilisateur dans son travail. La facilité d'utilisation perçue, quant à elle, renvoie à *l'intensité avec laquelle un individu croit que l'utilisation d'un système se fera sans difficulté ni effort supplémentaire* (Davis, 1989). Elle fait allusion au degré auquel une personne pense que l'utilisation d'un système ne lui nécessitera pas de fournir « trop » d'efforts cognitifs. La spécificité du TAM par rapport aux technologies de l'information, la précision des déterminants qu'il propose, de même que sa parcimonie (Mathieson, 1991), en font le modèle le plus utilisé dans les domaines de l'acceptabilité et de l'acceptation des technologies. Ainsi, un grand nombre d'études (Adams, Nelson et Todd, 1992 ; Brodeur, 2001 ; Chau, 1996 ; Davis, Bagozzi et Warshaw, 1989 ; Venkatesh et Davis, 2000) ont validé l'utilisation du TAM afin d'expliquer l'adoption de différentes technologies de l'information dans des contextes variés. La TAM fournit également le fondement de l'UTAUT, le modèle que nous avons choisi pour notre recherche (nous le présenterons dans le point sur la conception de notre modèle de recherche).

Une autre catégorie de travaux s'est intéressée à la compréhension du comportement de l'individu à l'égard des TIC en se focalisant sur la notion de satisfaction (Jawadi, 2014). Pour ces études, l'utilisation des TIC est fonction de la satisfaction recherchée par l'utilisateur. Il utilise donc une TIC d'autant plus que cet usage s'avère satisfaisant. L'évaluation du niveau de satisfaction est alors un déterminant de l'utilisation d'une technologie. Ces travaux proposent un modèle explicatif qui postule que l'usage influence la satisfaction et vice versa. Deux facteurs permettent d'expliquer ces deux concepts, il s'agit de la qualité de l'information et de la qualité du système. Ainsi, les effets de satisfaction que l'utilisateur ressent vont impacter son comportement vis-à-vis de la technologie. Ce comportement va ensuite influencer sur l'organisation en la rendant plus performante (Jurison, 1996 ; Igarria et Tan, 1997).

Les modèles énumérés s'intéressent pour les uns à l'acceptation individuelle des TIC en prédisant l'intention d'utilisation et pour les autres à l'acceptation organisationnelle des TIC en se fondant sur l'explication et la correction pour des TIC déjà implantées.

Notre étude s'intéresse à un contexte au sein duquel la technologie est déjà implantée ou connue, mais en état de sous-utilisation. Les modèles centrés sur la prédiction ou la sélection du système technique, comme ceux évoqués plus haut, nous seraient peu utiles puisque nous ne pouvons pas mettre en œuvre leurs apports. De plus, notre étude se concentre sur l'adoption des TIC par des individus. Il s'agit d'une acceptation individuelle et non pas d'une acceptation organisationnelle, même si des informations sur les organisations seront recueillies. Ainsi, pour répondre à notre problématique, nous optons pour une théorie unifiée des modèles sur l'acceptation individuelle des technologies. Parmi elles, la plus récente et la plus fédératrice est la Théorie unifiée d'acceptation et d'utilisation de la technologie (UTAUT).

L'UTAUT, plus connue sous le vocable anglais *Unified Theory of Acceptance and Use of Technology* (UTAUT) créée par Venkatesh *et al.* (2003) se présente comme une théorie synthétisée et complète, qui reprend des théories⁶ de l'acceptation des technologies préexistantes, les variables dont la validité et la puissance prédictive se sont avérées les plus significatives. En rassemblant, en consolidant et en raffinant les théories antérieurement établies, l'UTAUT est considérée par ses auteurs comme le modèle qui rend au mieux compte de l'adoption et de l'utilisation des technologies et donc qui *pourrait servir comme un piédestal des modèles d'acceptation dans la littérature* (Rosen, 2008).

L'UTAUT postule que l'utilisation réelle d'une technologie est fonction de l'intention d'utilisation, qui elle-même est influencée par les déterminants, que sont : la performance attendue, l'effort attendu, l'influence sociale et les conditions de facilitation. Par ailleurs, ce modèle contrairement aux précédents modèles intègre de nouvelles catégories de variables dites modératrices qui font varier l'influence des variables déterminantes sur l'intention d'utilisation. Ce sont : le genre, l'âge, l'expérience d'utilisation et le caractère obligatoire ou volontaire.

3.2. Conception de notre modèle de recherche

Comme mentionné ci-dessus, notre modèle de recherche s'appuie essentiellement sur la théorie unifiée de l'acceptation et de l'utilisation des technologies (UTAUT) de Venkatesh *et al.* (2003). Rappelons-le, le choix de l'UTAUT se fonde sur son caractère récent et sur le nombre élevé de construits, qui lui confère un grand pouvoir explicatif de l'intention d'utilisation d'une technologie.

⁶. La théorie de l'action raisonnée (TAR) (Ajzen et Fishbein, 1975), le modèle d'acceptation de la technologie (TAM) (Davis *et al.*, 1989), la théorie du comportement planifiée (TCP) (Ajzen, 1991), la théorie du comportement interpersonnel (Triandis, 1980), le modèle de l'utilisation du PC (MPCU) (Thompson *et al.*, 1991), la théorie de la diffusion des innovations (DI) (Rogers, 1983), le modèle de la motivation (Davis *et al.*, 1992) et la théorie cognitive sociale (TCS) (Bandura, 1989 ; Compeau et Higgins, 1995).

En tenant compte de l'objectif principal de notre recherche qui vise à identifier et à évaluer les facteurs déterminant l'adoption des réseaux sociaux numériques au sein des bibliothèques des universités ivoiriennes, nous avons adapté cette théorie au contexte étudié. Cette adaptation porte sur les changements terminologiques et la structuration des variables.

Du point de vue terminologique nous avons dans un premier temps choisi de renommer les variables « performance attendue » et « effort attendu » respectivement par : « utilité perçue » et « facilité d'utilisation perçue » (variables explicatives clés du TAM). Nous avons employé les termes originels qui nous semblent plus expressifs et compréhensibles. Dans un deuxième temps, nous avons modifié l'écriture de la variable explicative l'« influence sociale » (écrite au singulier) par les « influences sociales ». En effet, nous proposons plusieurs construits pour évaluer cette variable, il est plus juste d'utiliser le pluriel.

Pour ce qui concerne l'adaptation de l'UTAUT de par la structuration des variables, nous avons apporté trois grands changements. D'abord, nous avons proposé pour l'évaluation de la variable « influences sociales » trois construits et deux pour la variable « conditions de facilitation ». Ainsi, pour la variable « influences sociales » nous notons les construits « influence des collègues », « influence du supérieur hiérarchique » et « valorisation professionnelle attendue ». Ces construits ont été tirés des normes subjectives de la théorie de l'action raisonnée (Fishbein et Ajzen, 1975) et des facteurs sociaux du modèle d'utilisation du PC de Thompson *et al.* (1991).

Pour l'estimation de la variable « conditions de facilitation », notre modèle en s'appuyant sur la définition de la variable donnée par les auteurs de l'UTAUT, retient le construit « disponibilité d'une assistance technique » (disponibilité de matériel informatique et de service de support). Aussi, vu que notre étude se déroule dans un contexte professionnel, nous avons proposé un construit tenant compte de l'environnement institutionnel : « implication de la direction ».

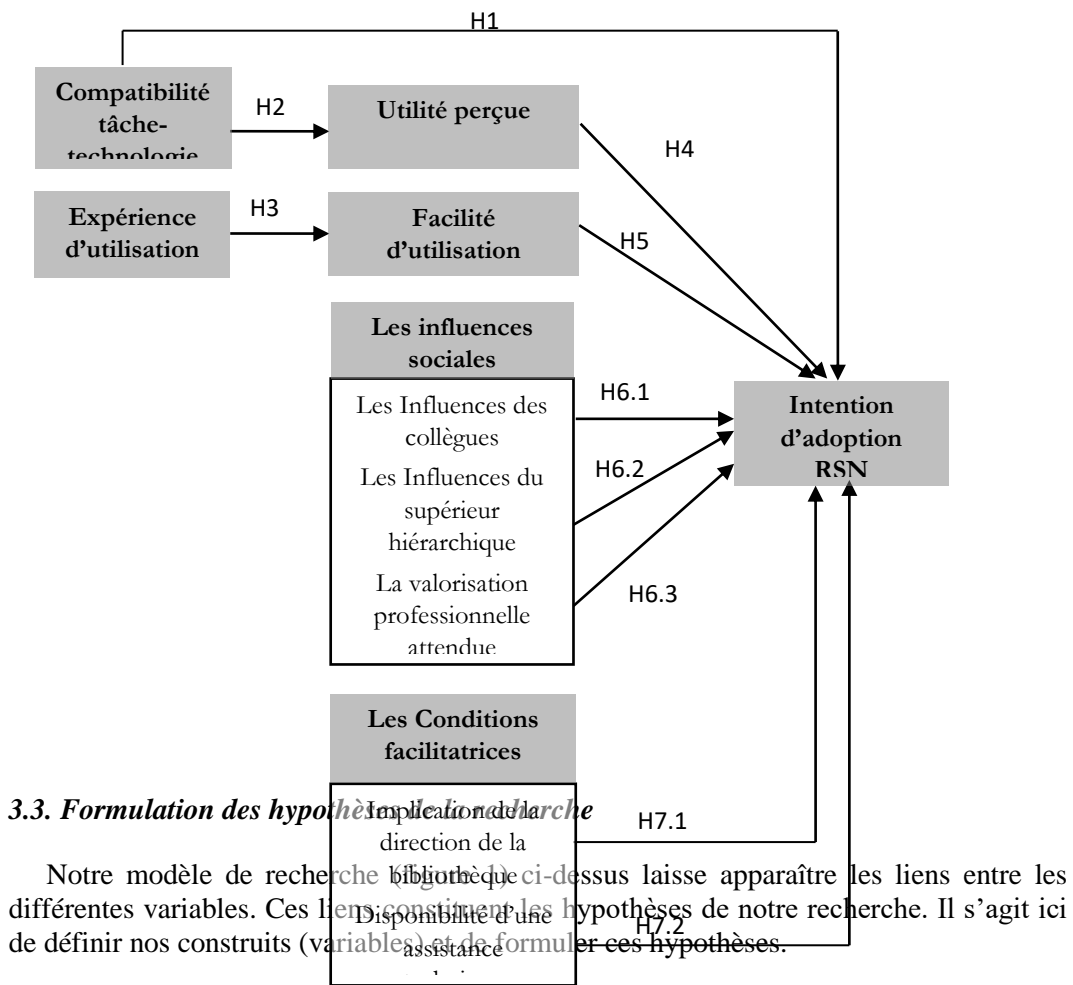
Par ailleurs, dans la construction de l'UTAUT ces auteurs ont considéré le construit « compatibilité aux valeurs existantes » de Moore et Benbasat (1991) pour former la variable « conditions de facilitation ». Dans la présente étude le construit de Moore et Benbasat nous semble très important, nous l'avons retenu et renommé « compatibilité tâche-technologie ». Considérant que la technologie qui s'intègre aux tâches anciennes de l'individu, donc compatible avec les valeurs existantes peut être reconnue utile et également influencer sur l'intention d'adoption. C'est pourquoi nous avons considéré ce construit comme une variable explicative (indépendante) de l'« utilité perçue » et de l'« adoption des réseaux sociaux numériques ».

En outre, dans notre modèle de recherche, « l'expérience d'utilisation », variable modératrice de l'UTAUT est considérée comme une variable explicative qui exerce une influence sur la « facilité d'utilisation perçue ». Cette modification tient au contexte de notre étude. En effet, la technologie étudiée est connue et déjà usitée par notre population. Cependant cette utilisation est à but personnel et parfois ludique, alors que notre article

Adoption des réseaux sociaux numériques
 étudie l'utilisation dans le cadre professionnel. C'est pourquoi nous estimons que l'influence de la variable « expérience d'utilisation » serait très significative et directe sur « la facilité d'utilisation perçue » contrairement à la modulation supposée sur l'impact des variables « performance attendue » et les « conditions de facilitation ». Enfin, les variables expliquées « intention d'utilisation » et « utilisation effective » de l'UTAUT ont été regroupées en une seule variable que nous appelons « intention d'adoption des réseaux sociaux numériques ».

Notre modèle de recherche se présente comme suit :

Figure 1. Notre modèle de recherche



3.3. Formulation des hypothèses

Notre modèle de recherche ci-dessus laisse apparaître les liens entre les différentes variables. Ces liens constituent les hypothèses de notre recherche. Il s'agit ici de définir nos construits (variables) et de formuler ces hypothèses.

3.3.1. La compatibilité tâche-technologie

Cette variable se définit comme « le degré auquel l'innovation est perçue comme conforme aux valeurs existantes, aux besoins et aux expériences antérieures des utilisateurs potentiels » (Moore et Benbasat, 1991). Selon les travaux de Dishaw et Strong (1999), Venkatesh (2003), la compatibilité entre les tâches à exécuter et la technologie utilisée ou à utiliser est considérée comme ayant une influence directe sur l'intention d'utilisation. Ainsi, nous partons du constat qu'un individu qui perçoit une technologie comme offrant des fonctionnalités compatibles à ses activités professionnelles, verra surement en elle une utilité. C'est pourquoi, en plus de l'effet direct que peut avoir cette variable sur l'intention d'adoption, nous proposons de vérifier son effet sur « l'utilité perçue ». Ainsi, nous émettons les hypothèses suivantes :

H1 : la compatibilité des réseaux sociaux numériques avec les tâches des bibliothécaires influence leur intention d'adoption.

H2 : la compatibilité tâche-technologie exerce une influence sur l'utilité perçue des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires.

3.3.2. L'utilité perçue

L'utilité perçue, qui se définit comme la perception d'un individu quant à ce que l'utilisation d'un système pourrait accroître sa performance au travail a été démontré par plusieurs travaux comme étant un déterminant très significatif dans l'explication de l'intention d'adoption d'une technologie (Tarek, 2011 ; Ibanescu, 2011 ; Ouedraogo, 2011 ; Venkatesh *et al.*, 2003). En effet, les réseaux sociaux numériques ne peuvent être adoptés au sein des bibliothèques que si les bibliothécaires en perçoivent les gains en termes d'efficacité, de rapidité et de performance dans l'exécution des tâches. Aussi, l'apport de ces outils du web 2.0 au niveau de la veille professionnelle, au niveau de la promotion des activités de la bibliothèque et pour la valorisation de ses fonds documentaires est à considérer. Cette variable, « l'utilité perçue » est donc appréhendée comme la perception de l'utilité des réseaux sociaux numériques pour la réalisation des missions cardinales de la bibliothèque et pour l'accomplissement des tâches et activités des bibliothécaires. Les modèles théoriques de l'adoption de la technologie (TAM, UTAUT) et les travaux de plusieurs chercheurs ont confirmé que l'utilité perçue d'une technologie favorise son adoption et son utilisation. En nous basant sur ces recherches empiriques, nous supposons que :

H3 : l'utilité perçue des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires pour l'exécution de leurs tâches professionnelles influence leur intention d'adoption.

3.3.3. L'expérience d'utilisation

L'expérience d'utilisation fait allusion à la connaissance et à la pratique plus ou moins avérée de la technologie. Certaines études (Ouedraogo, 2011 ; Jiang *et al.*, 2000) l'ont utilisée comme variable modératrice de l'influence de la « facilité d'utilisation perçue »

Adoption des réseaux sociaux numériques sur l'« intention d'adoption ». Toutefois, comme expliqué dans le point précédent (3.2) notre recherche considère l'« expérience d'utilisation » comme une variable indépendante, qui exerce une influence directe sur la « facilité d'utilisation ». Elle est mesurée par l'ancienneté d'inscription sur un ou plusieurs réseaux sociaux et la fréquence d'utilisation de ces plateformes. Nous proposons l'hypothèse suivante :

H4 : l'expérience d'utilisation personnelle des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires influence la facilité d'utilisation perçue de ces réseaux dans le contexte professionnel.

3.3.4. La facilité d'utilisation perçue

La facilité d'utilisation est le degré de facilité associé à l'utilisation d'un système (Venkatesh, 2003). Plus explicitement, il s'agit de *l'intensité avec laquelle un individu croit que l'utilisation d'un système particulier se fera sans difficulté ni effort supplémentaire* (Davis, 1989). La probabilité qu'il y ait adoption des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires est d'autant plus grande que le processus d'apprentissage est facile à comprendre et à utiliser. La facilité d'utilisation dans le TAM comme avec l'UTAUT constitue un déterminant très significatif de l'intention d'adoption. Nous avons donc retenu comme hypothèse :

H5 : la facilité d'utilisation perçue des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires, influence leur intention d'adoption.

3.3.5. Les influences sociales

Les influences sociales se définissent comme « *la perception d'un individu que la plupart des personnes qui sont importantes pour lui pensent qu'il devrait ou ne devrait pas adopter le comportement en question* » (Fishbein et Ajzen, 1975). Autrement dit, elles incluent le rôle de personnes importantes pour l'individu, qui exercent une certaine influence sur son comportement (Lassoued, 2010). Avant l'UTAUT, plusieurs modèles d'acceptation des technologies comme le TAM de (Davis, 2000), le TAM2 (Schillewaert *et al.*, 2001) et la DI de (Moore et Benbasat, 1991) ont montré que cette variable « influences sociales » – aussi appelée normes subjectives ou facteurs sociaux – exerçait une influence significative sur l'utilisation de la technologie. Dans notre étude, cette variable influences sociales est mesurée de façon distincte par trois construits tirés de recherches ayant utilisées les différents modèles sus-cités: « influence des collègues », « influence du supérieur hiérarchique » et « valorisation professionnelle attendue ». Ainsi, nous postulons que :

H6.1 : l'utilisation professionnelle des réseaux sociaux numériques par certains collègues influence leur intention d'adoption.

H6.2 : l'engagement du supérieur hiérarchique en faveur de l'utilisation des réseaux sociaux numériques pour le travail influence l'intention d'adoption par les bibliothécaires.

H6.3 : la valorisation professionnelle attendue influence l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires.

3.3.6. Les conditions de facilitation

Les conditions de facilitation sont définies comme « le degré auquel un individu estime que l'organisation dispose d'une infrastructure technique pour soutenir l'utilisation du système » (Venkatesh *et al.*, 2003, 453). Dans le contexte de notre recherche, les bibliothécaires seraient plus enclins à adopter les réseaux sociaux numériques que s'ils estiment l'environnement institutionnel et infrastructurel favorable. Cette variable sera évaluée à travers deux construits : l'« implication de la direction » et la « disponibilité d'une assistance technique ».

Le support organisationnel ou encore l'implication des dirigeants que Dishaw et Strong (1999) ont qualifié d'« agent de changement » est présenté par Venkatesh (2003) comme un facteur déterminant dans le processus d'adoption d'une technologie au sein d'une organisation. Singh et Shoura (2006) ont également confirmé que le support organisationnel est un facteur essentiel pour l'explication du succès d'une technologie en entreprise. Nous suggérons l'hypothèse suivante :

H7.1 : l'implication de la direction de la bibliothèque et/ou de l'université influence l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires.

L'assistance technique constitue quant à elle une facilitation de grande importance pour l'adoption d'une innovation technologique. Il s'agit ici d'évaluer la disponibilité de ressources matérielles (ordinateur, connexion à internet, etc.) qui facilitent l'utilisation de la technologie. Il sera également considéré la disponibilité d'un service de support au sein de la bibliothèque ou encore la disponibilité des quelques rares collègues présents et actifs sur les réseaux sociaux numériques à apporter une assistance technique et à dispenser des formations formelles ou informelles aux collègues en cas de besoin. Nous retiendrons donc les hypothèses suivantes :

H7.2 : la disponibilité d'une assistance technique au sein de la bibliothèque influence l'intention d'adoption des réseaux sociaux numériques par les bibliothécaires.

4. Cadre méthodologique

4.1. La population d'étude

Le terrain de notre étude est constitué des bibliothèques des universités ivoiriennes. En 2013, la Côte d'Ivoire compte 51 bibliothèques universitaires, dont 20 ont accédé à notre demande d'enquête (16 issues des universités étatiques et 4 des universités privées). Notre population d'étude est composée des 120 bibliothécaires tous grades confondus en activité dans ces 20 bibliothèques et centres de documentation. Pour la sélection de nos répondants, nous avons opté pour la technique d'échantillonnage non probabiliste par convenance. Ainsi sur les 120 nous avons noté 90 bibliothécaires favorables à notre

Adoption des réseaux sociaux numériques
 enquête, soit 75 % de la population d'étude. Toutefois, seuls 82 ont effectivement répondu au questionnaire.

4.2. Construction du questionnaire

Notre questionnaire se consacre à identifier et évaluer les déterminants de l'adoption des réseaux sociaux numériques (utilité perçue, facilité d'utilisation perçue, influences sociales et conditions facilitatrices). Pour sa construction, plusieurs travaux sur la problématique de l'adoption des technologies nous ont guidés et inspirés : notamment ceux de Lassoued (2010) sur les déterminants de l'adoption de l'e-learning ; de Ouedraogo (2011) sur les déterminants de l'intégration pédagogique des TIC par les enseignants d'université ; de Ibanescu (2011) sur les facteurs d'adoption et d'utilisation d'un logiciel par des employés. Les items retenus pour chaque variable sont récapitulés dans le tableau 1.

Tableau 1. Présentation des variables, construits et items de l'étude

VARIABLES	ITEMS	
<i>Compatibilité tâche – technologie (COMP)</i>	COMP_1.	l'utilisation des réseaux sociaux numériques est adaptée à la nature de mon travail
	COMP_2.	L'utilisation des réseaux sociaux numériques est compatible avec tous les aspects de mon travail
	COMP_3.	Les réseaux sociaux numériques offrent les fonctionnalités desquelles j'ai besoin pour accomplir mes tâches professionnelles
<i>Utilité perçue (UTPE)</i>	UTPE_1.	L'utilisation des réseaux sociaux numériques m'aide à accomplir mes tâches d'une meilleure manière
	UTPE_2.	L'utilisation des réseaux sociaux numériques rend mon travail plus facile
	UTPE_3.	L'utilisation des réseaux sociaux numériques peut améliorer mon niveau d'interaction sociale avec mes collègues et les usagers
	UTPE_4.	L'utilisation des réseaux sociaux numériques peut améliorer mon efficacité au travail et augmenter ma productivité
<i>Facilité d'utilisation (FAUT)</i>	FAUT_1.	Il sera facile pour moi d'apprendre à utiliser les réseaux sociaux numériques dans mes pratiques professionnelles
	FAUT_2.	Je trouverai les réseaux sociaux numériques faciles à utiliser pour mes pratiques professionnelles
	FAUT_3.	Je pourrai éprouver des difficultés dans l'utilisation des réseaux sociaux numériques
	FAUT_4.	Il sera facile pour moi de devenir compétent dans l'utilisation des réseaux sociaux numériques
<i>Expérience d'utilisation (EXPE)</i>	EXPE_1.	Avez-vous déjà une expérience d'utilisation personnelle des réseaux sociaux numériques ?
	EXPE_2.	Depuis combien d'années utilisez-vous les réseaux sociaux

Adoption des réseaux sociaux numériques

		numériques de façon personnelle ?
	EXPE_3.	Quelle est votre fréquence hebdomadaire d'utilisation personnelle des réseaux sociaux numériques ?
<i>Influence des collègues (INCO)</i>	INCO_1.	La plupart de mes collègues comptent sur les réseaux sociaux numériques pour assurer une excellente veille professionnelle et améliorer la visibilité et les services de la bibliothèque
	INCO_2.	La majorité de mes collègues sont présents et actifs sur les réseaux sociaux numériques
VARIABLES	ITEMS	
<i>Influence du supérieur hiérarchique (INSU)</i>	INSU_1.	Mon supérieur hiérarchique soutient explicitement mon utilisation des réseaux sociaux numériques
	INSU_2.	Mon supérieur hiérarchique est convaincu des avantages que présentent les réseaux sociaux numériques
<i>Valorisation professionnelle attendue (VAPA)</i>	VAPA_1.	Dans ma bibliothèque, les personnes qui utilisent les réseaux sociaux numériques ont plus de prestige, que celles qui ne les utilisent pas
	VAPA_2.	Dans ma bibliothèque, les personnes qui utilisent les réseaux sociaux numériques ont une bonne image
	VAPA_3.	L'utilisation des réseaux sociaux numériques me donne de meilleures chances pour améliorer ma position professionnelle
	VAPA_4.	Le fait d'utiliser les réseaux sociaux numériques est professionnellement valorisant
<i>Implication de la direction (IMDI)</i>	IMDI_1.	La direction de l'université accorde un intérêt particulier à l'usage des réseaux sociaux numériques
	IMDI_2.	L'utilisation des réseaux sociaux numériques est fortement encouragée et recommandée par la direction de l'université/faculté
	IMDI_3.	Mon université/Mon UFR est présente et active sur les réseaux sociaux numériques
<i>Assistance technique (ATEC)</i>	ATEC_1.	Les collègues actifs sur les réseaux sociaux numériques sont toujours disponibles pour aider ceux qui en ont besoin
	ATEC_2.	Ma bibliothèque dispose d'un service informatique avec des community managers prêts à m'aider en cas de besoins
	ATEC_3.	Les instructions nécessaires à une meilleure présence sur les réseaux sociaux numériques sont disponibles pour moi
<i>Intention d'adoption des RSN (INTA)</i>	INTA_1.	J'ai décidé d'adopter les réseaux sociaux numériques dans l'exercice de ma profession, quelque soit la position de ma bibliothèque
	INTA_2.	J'ai l'intention d'utiliser les réseaux sociaux numériques en complément de mes méthodes traditionnelles de travail pendant les 6 prochains mois
	INTA_3.	Tous aspects pris en compte, je pense qu'il est très bien d'utiliser les réseaux sociaux numériques en bibliothèques

4.3. Méthodes d'analyse

Pour le traitement des données recueillies lors de notre enquête, nous avons opté pour deux types d'analyses. Dans un premier temps, nous effectuons une analyse factorielle en composantes principales, pour tester la validité et la fiabilité des échelles de mesure. Pour cela, l'indicateur utilisé sera l'alpha de Cronbach.

Dans un second temps, nous utilisons en alternance la régression simple et multiple à l'origine, sans inclure la constante. Et cela, selon que nous soyons en présence de relations avec une ou plusieurs variables indépendantes. Ces méthodes nous permettent de réaliser des analyses déductives pour vérifier nos hypothèses de recherche. Ces différents analyses et traitements statistiques ont été effectués avec le logiciel SPSS version 21.0.

5. Présentation et discussion des résultats

5.1. Caractéristiques sociodémographiques de notre échantillon

Les répondants sont au nombre de 82, dont 53 hommes (64,6 %) et 29 femmes (35,4 %). Ces données sont conformes aux constats informels effectués sur l'effectif des bibliothécaires des universités ivoiriennes, qui a montré que les hommes étaient plus nombreux que les femmes.

Par ailleurs, les distributions en fonction de l'âge et de l'expérience professionnelle indiquent que la majorité de nos répondants sont relativement jeunes (41,5 % ont entre 25 et 35 ans) et en même temps sont de jeunes professionnels (58,5 % ont une expérience professionnelle inférieure ou égale à 5 années). Ces facteurs permettent de pointer l'arrivée dans les bibliothèques des universités ivoiriennes d'une nouvelle génération de bibliothécaires. Cela pourrait s'expliquer par le nouvel intérêt que suscite cette profession dans un pays où les métiers des sciences de l'information en général ne subissent pas un fort taux de chômage.

En outre, nous notons que la moitié de nos répondants disposent d'un diplôme de niveau master en sciences de l'information. Aussi, un pourcentage relativement important (39 %) dispose d'un BAC+2 ou d'une licence en bibliothéconomie ou en documentation. Et seulement très peu n'ont que le BAC ou un diplôme en deçà (en pourcentage additionné, nous avons 10,10 %). Nous concluons que nous sommes en face de répondants qualifiés dans leur domaine.

Tableau 2. Description sociodémographique de l'échantillon

VARIABLES	CARACTÉRISTIQUES
Sexe du répondant	64,6% (53) Masculin 35,4% (29) Féminin

Adoption des réseaux sociaux numériques

Âge du répondant	15,9% (13) Moins de 25 ans 41,5% (34) Entre 25 et 35 ans 35,4% (29) Entre 36 et 50 ans 07,3% (06) Plus de 50 ans	
Niveau d'études du répondant	04,9% (04) Moins que le BAC 06,1% (05) BAC 39% (32) BAC+2 50% (41) BAC+4 et plus	
Expérience professionnelle du répondant dans la bibliothèque	58,5% (48) Moins de 5 ans 23,2% (19) Entre 5 et 10 ans 13,4% (11) Entre 10 et 20 ans 04,9% (04) Plus de 20 ans	
Expérience d'utilisation des RSN	89% (73) 1 an et plus 11% (9) moins d'un an	
Nombre de répondants selon le type d'université	Universités publiques 65,86% (54)	Universités privées 34,14% (28)

Aussi, nous remarquons que la très grande majorité de nos répondants (89 % soit 73/82) ont déjà une expérience d'utilisation des RSN pour leurs activités personnelles et seuls 11 % à savoir 9/82 affirment n'avoir pas encore utilisé les RSN. Ce constat confirme notre hypothèse de départ, selon laquelle les RSN ne sont pas inconnus des bibliothécaires de notre étude. Ils en ont une utilisation à des fins privées

5.2. Purification des échelles de mesures

Il est question ici de vérifier l'unidimensionnalité des construits et la cohérence interne des différentes échelles de mesures. Pour ce faire nous avons respectivement réalisé une analyse factorielle en composantes principales et avons calculé le coefficient de l'alpha de Cronbach. Les travaux d'Evrard *et al.* (2003) suggèrent que ce coefficient ait une valeur comprise entre 0,5 et 0,8.

Tableau 3. Récapitulatif des échelles de mesures après le test de dimensionnalité

CONSTRUITS (ÉCHELLE DE MESURES)	ITEMS	SCORE FACTORIE L MOYEN	ECART TYPE	APLHA DE CRONBACH
Compatibilité tâche-technologie	COMP1, 2&3	15,487	2,965	0,714
Utilité perçue	UTPE1,2, 3&4	10,122	2,364	0,900
Facilité d'utilisation perçue	FAUT1, 2,3 &4	15,487	2,965	0,759

Adoption des réseaux sociaux numériques

Influence des collègues	INCO1&2	5,353	1,977	0,902
Influence du supérieur hiérarchique	INSU1&2	7,451	1,686	0,812
Valorisation professionnelle attendue	VAPA1&2	7,756	0,896	0,823
Image espérée	VAPA3&4	4,585	1,448	0,754
Implication de la direction	IMDI1,2 &3	8,292	2,991	0,899
Disponibilité d'une assistance technique	ATEC1, 2&3	11,109	3,095	0,930
Intention d'adoption des RSN	INTA1&3	6,341	1,744	0,885

Nous constatons que la grande majorité de nos construits présente un très bon alpha de Cronbach, supérieur à 0,8. Seulement trois construits (« Compatibilité tâche-technologie », « Facilité d'utilisation perçue » et « Image espérée ») présentent des coefficients alpha compris entre 0,70 et 0,80, ce qui est largement acceptable. Ces valeurs attestent de l'existence d'une cohérence interne entre les items de nos échelles. Nos construits sont par conséquent fiables pour tester les hypothèses de recherche.

Comme on peut le remarquer dans le tableau 3, l'étape de purification de nos variables a fait apparaître un nouveau construit sorti de la « valorisation professionnelle attendue ». Ce construit qui regroupe les items VAPA3&4 a été nommé « image espérée ». En conséquence de l'apparition de ce construit, nous formulons une nouvelle hypothèse :

H6.4 : l'image espérée par le bibliothécaire en utilisant les réseaux sociaux numériques influence son intention d'adoption.

5.3. Tests de validité des hypothèses du modèle

Les résultats obtenus présentés dans le tableau 4 montrent que la compatibilité tâche-technologie, l'utilité perçue, la « facilité d'utilisation perçue » influencent positivement l'intention d'adoption des RSN. Ainsi les hypothèses H1 ($t = 22,42$; $p < 0,01$), H3 ($t = 27,25$; $p < 0,01$), H5 ($t = 25,98$; $p < 0,01$) sont vérifiées. Par ailleurs, la variable compatibilité tâche technologie influence l'utilité perçue, quant l'expérience d'utilisation influence la facilité d'utilisation perçue. Les hypothèses H2 ($t = 33,43$; $p < 0,01$) et H4 ($t = 21,77$; $p < 0,01$) sont donc vérifiées.

En outre, parmi les construits de la variable influences sociales, seul celui apparu à l'issue du test de dimensionnalité, à savoir l'image espérée s'est avéré comme exerçant une influence significative sur l'intention d'adoption des RSN. Ainsi, l'hypothèse H6.4

($t = 4,93$; $p < 0,05$) est vérifiée. Les hypothèses H6.1 ($t = -1,00$; $p > 0,1$), H6.2 ($t = 0,25$; $p > 0,1$) et H6.3 ($t = -1,00$; $p < 0,01$; $VIF = 29,8 > 10$) sont donc rejetées.

Enfin, les deux construits de la variable conditions de facilitation que sont l'implication de la direction et la disponibilité d'une assistance technique exercent tous deux une influence positive sur l'intention d'adoption des RSN. Les hypothèses H7.1 ($t = 4,15$; $p < 0,01$) et H7.2 ($t = 7,24$; $p < 0,01$) sont par conséquent vérifiées.

Tableau 4. Récapitulatif du test des hypothèses

* $p < 0,10$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$

Le test des hypothèses est récapitulé dans la figure 2, qui met en évidence les hypothèses validées.

		H2	Hypothèse	R ²	β	Test t	Test VIF
Compatibilité tâche-technologie	→ Intention d'adoption	Utilité perçue	H1	0,86	0,98	22,42***	1,00
	→ Intention d'adoption	Facilité utilisation perçue	H2	0,93	0,96	33,43***	1,00
Expérience d'utilisation	→ Intention d'adoption	Utilité perçue	H3	0,90	0,95	27,25***	1,00
	→ Intention d'adoption	Facilité d'utilisation	H4	0,85	0,92	21,77***	1,00
Facilité d'utilisation perçue	→ Intention d'adoption	Utilité perçue	H5	0,89	0,94	25,98***	1,00
	→ Intention d'adoption	Facilité utilisation perçue	H6.1		-0,08	-1,00 ^{ns}	8,15
Influence des collègues	→ Intention d'adoption	Image espérée	H6.2		0,03	0,25 ^{ns}	18,5
	→ Intention d'adoption	Image espérée	H6.3		0,82	2,09 ^{ns}	29,8
Influence du supérieur	→ Intention d'adoption	Image espérée	H6.4		0,20	7,24***	9,75
	→ Intention d'adoption	Image espérée	H7.1		0,35	4,15***	5,30
Valorisation professionnelle	→ Intention d'adoption	Image espérée	H7.2	0,89	0,61	7,24***	5,30
	→ Intention d'adoption	Image espérée					



* $p < 0,10$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$

Figure 2. Notre modèle de recherche calculé

6. Interprétation et discussion des résultats

6.1. L'impact de la compatibilité tâche-technologie sur l'intention d'adoption des RSN et sur l'utilité perçue

Notre recherche a révélé que la compatibilité tâche-technologie influence significativement l'utilité perçue et l'intention d'adoption des RSN. Ces résultats sont conformes à ceux des travaux de Strong (1999), Vankatesh et Davis (2000), Paré (2006) et Ibanescu (2011). Par contre, ils sont opposés à ceux de deux études récentes (Lassoued, 2010 et Ouedraogo, 2011) qui ont utilisé l'UTAUT dans le contexte africain. Les raisons essentielles qui pourraient justifier cette divergence sont que ces deux études ont été menées auprès d'une population hétérogène, composée d'adoptants et de non-adoptants de la technologie à l'étude. Aussi, dans ces recherches (notamment pour celle de Lassoued), les répondants n'avaient pas le choix d'utiliser ou non la technologie. Elle leur était imposée directement ou indirectement par la direction. Alors que dans notre cas, nous sommes uniquement en présence d'une population homogène, c'est-à-dire constituée de répondants non adoptants. Autrement dit, bien que ces derniers connaissaient et utilisaient de façon personnelle les RSN, il est à noter que ces réseaux sociaux n'étaient pas instaurés et usités au sein des bibliothèques de notre étude.

De la divergence des résultats, nous pouvons comprendre qu'avec le caractère obligatoire de l'usage d'une technologie les employés ont du mal à distinguer l'influence de la compatibilité avec leurs tâches sur leur utilisation. Par contre, ils pourront percevoir explicitement l'impact que la compatibilité tâche-technologie peut exercer sur la continuité d'utilisation de la technologie.

Pour ce qui est de notre cas, l'influence de la compatibilité tâche-technologie sur l'intention d'adoption des RSN montre que les bibliothécaires estiment que les RSN avec les avantages qu'ils offrent pourraient mieux correspondre à leurs besoins et aux défis actuels auxquels leurs bibliothèques doivent faire face. En effet, au vu de l'insuffisance, voire de l'inexistence de moyens financiers, matériels et techniques dans les bibliothèques des universités ivoiriennes, les bibliothécaires perçoivent les RSN comme de réelles opportunités pour améliorer leurs offres de services. Aussi, ces RSN se présentent à eux comme des moyens d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer des compétences nouvelles, qui leur permettront de gagner en performance.

Par ailleurs, pour ce qui est de l'influence de la compatibilité tâche-technologie sur l'utilité perçue, soulignons qu'à notre connaissance aucune recherche ayant l'UTAUT, n'a évalué une telle relation. La plupart des études se limitaient uniquement à l'effet direct que pouvait avoir cette variable sur l'intention d'adoption. Notre recherche a montré que la compatibilité tâche-technologie peut également exercer une influence significative sur l'utilité perçue. Ce résultat nous paraît logique, dans la mesure où lorsqu'une technologie s'intègre dans les tâches professionnelles quotidiennes, les employés (bibliothécaires) en percevraient automatiquement son utilité. Ce résultat suggère donc un la prise en compte de cette relation de causalité (il serait intéressant que des travaux postérieurs puissent la tester).

6.2. L'impact de l'utilité perçue sur l'intention d'adoption des RSN

Les résultats de nos travaux montrent que l'utilité perçue exerce une influence significative sur l'intention d'adoption. Ces résultats sont conformes à ceux des études antérieures (Davis *et al.*, 1989 ; Venkatesh et Davis, 2000; Venkatesh, 2003 ; Dishaw et Strong, 1999 et 2002, Yi *et al.*, 2006), qui ont montré que l'utilité perçue est un bon prédicteur de l'adoption.

La significativité de cette variable « utilité perçue » dans notre étude montre que pour les bibliothécaires répondants, les RSN sont utiles à leurs activités, surtout dans le contexte actuel de mutation dans les missions de la bibliothèque et dans son rapport avec ses usagers. Les bibliothécaires semblent d'avis que les réseaux sociaux numériques vont non seulement améliorer leur efficacité au travail, en leur permettant d'accomplir plus rapidement et plus aisément leurs tâches. Ainsi, cette utilité est perçue par le fait que les RSN constitueraient pour les bibliothèques de véritables plateformes pour accroître leur audience (atteindre et interagir avec leurs usagers réels et potentiels, qui se font de plus en plus rares en bibliothèque), valoriser leur patrimoine documentaire. Et pour les

Adoption des réseaux sociaux numériques
bibliothécaires il s'agirait de véritables outils de communication, de publications de contenus (partage d'expérience), de veille professionnelle, etc. Les répondants sont donc conscients des apports des RSN dans l'exercice de leur métier. C'est donc logiquement qu'ils les perçoivent comme utiles dans leurs pratiques professionnelles.

6.3. L'impact de l'expérience d'utilisation sur la facilité d'utilisation perçue

Venkatesh *et al.* (2003) proposent dans l'UTAUT d'utiliser la variable expérience d'utilisation comme faisant varier l'effet que la facilité d'utilisation exerce sur l'utilisation d'une technologie. Notre modèle de recherche a quant à lui considéré l'expérience d'utilisation comme une nouvelle variable indépendante qui influence directement la facilité d'utilisation perçue. Les résultats obtenus ont révélé l'existence d'un lien significatif et direct entre ces deux variables. Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que les bibliothécaires qui ont déjà une pratique des RSN à des fins privées trouveraient plus facile de les utiliser dans le cadre de leurs activités professionnelles. Ainsi, avec l'expérience d'utilisation acquise dans le temps et par habitude, l'usage des RSN devient presque automatique, ce qui implique la perception d'une facilité d'utilisation (Mlaiki *et al.*, 2011). La signification de ce lien de causalité nous pousse à proposer que cette relation qui n'a été jusque là prise en compte par aucune théorie de l'acceptation des technologies préétablies soit considérée dans des études ultérieures afin de vérifier sa validité.

6.4. L'impact de la facilité d'utilisation perçue sur l'intention d'adoption

L'influence de la facilité d'utilisation perçue sur l'intention d'adoption des RSN s'est avérée pour la présente recherche très significative et positive. Ces résultats s'alignent sur ceux des travaux de Davis *et al.* (1989) ; Dishaw et Strong (1999 ; 2002) ; Venkatesh (2003), ainsi que Yi *et al.* (2006). Ils supposent que plus le bibliothécaire considère que l'utilisation des RSN dans l'exercice de sa profession ne requiert pas d'efforts, plus son intention d'adopter s'accroît. La facilité d'utilisation perçue, conséquence logique de l'expérience d'utilisation personnelle, qui elle-même a créé une sorte d'attachement aux RSN, favorise de bonnes dispositions à leur utilisation en situation professionnelle. Ainsi, les résultats obtenus s'expliquent par :

– Le fait que pour les répondants, il ne s'agit pas d'une technologie nouvelle et inconnue, mais plutôt d'une technologie qu'ils ont l'habitude de pratiquer de façon personnelle et parfois ludique. Près de 80 % des répondants utilisaient depuis au moins un an des RSN (voir 5.1). Ils étaient dans leur majorité assez habitués à ces plateformes ;

– La disponibilité de supports d'apprentissage sur l'usage des RSN et des plateformes web 2.0 en bibliothèque. En effet, la documentation (livre, présentation, articles, guide,

vidéos) conçue et/ou traduite dans la langue maternelle des bibliothécaires (français) est disponible gratuitement sur internet;

– Le niveau d'études relativement élevé des bibliothécaires de notre échantillon. 39 et 50 % d'entre eux, titulaires respectivement d'un diplôme BAC+4 et BAC+2, possèdent des capacités intellectuelles qui leur facilitent l'utilisation des RSN pour l'exécution de leurs tâches professionnelles.

6.5. L'impact des influences sociales sur l'intention d'adoption des RSN

Dans la plupart des études sur l'adoption des technologies en situation professionnelle (Venkatesh, 2003 ; Lassoued, 2010 ; Ouedraogo, 2011), l'influence des collègues et l'influence du supérieur hiérarchique ont été considérées comme l'« influence sociale ». Ces études ont montré que chacun de ces construits exerce une influence significative sur l'adoption des technologies. Dans notre étude, nous avons considéré au départ en plus des deux construits cités ci-dessus, un troisième: « valorisation professionnelle attendue ». Cependant au cours des tests de dimensionnalité, un quatrième construit s'est révélé, nous l'avons nommé « image espérée ». Cette apparition en cours de traitement des données est intéressante et devrait interpeller les futurs travaux sur la nécessité de distinguer les deux construits (valorisation professionnelle et image espérée) afin d'obtenir une cohérence interne fiable permettant de mieux expliquer et prédire le comportement d'adoption.

Nos résultats ont montré de façon inattendue qu'aucun des construits de départ de la variable influences sociales n'exerce d'influence sur l'adoption des RSN. Seul le construit « image espérée » apparu en cours de traitement s'est révélé comme influençant significativement l'intention d'adoption des RSN. Ces résultats surprenants appellent plusieurs commentaires.

1) nous notons l'absence d'un impact significatif de l'influence des collègues sur l'intention d'adoption des RSN. Pour nous, les quelques rares bibliothécaires qui utiliseraient les RSN dans le cadre de leur métier pourraient s'ils jouissent d'une certaine notoriété auprès de leurs collègues être des formateurs d'opinion et de déclencheur. Nous supposons que la notoriété acquise par ces adoptants dits « précoces » (Yi *et al.*, 2006) pouvait influencer significativement la décision d'adoption des non-adoptants. Au vu des résultats obtenus, nous déduisons que dans le contexte de notre enquête, les bibliothèques auxquelles appartiennent nos enquêtés ne comptaient pas en leur sein d'adoptants « précoces » pouvant les inciter à utiliser les RSN pour leurs pratiques professionnelles. Nous pourrions également supposer que l'intégration des RSN dans les pratiques professionnelles ne faisait pas partie des sujets les plus évoqués entre collègues.

2) À l'instar des travaux de Lassoued (2010), notre étude a montré l'absence d'un lien de causalité entre la variable influence des supérieurs hiérarchiques et l'intention d'adoption des RSN. Cela laisse supposer que selon les bibliothécaires interrogés l'adoption des RSN n'est pas fonction de l'encouragement du supérieur hiérarchique

direct. Deux explications peuvent découler de ces résultats. Il est possible que les supérieurs hiérarchiques n'encouragent pas leurs subordonnés à adopter les RSN parce qu'ils ne sont pas encore convaincus des avantages que les bibliothécaires et la bibliothèque peuvent tirer de l'implantation des RSN dans le cadre professionnel. Par ailleurs, les bibliothèques de notre étude s'inscrivent pour la plupart dans une structure organisationnelle très autocratique, où les décisions sont essentiellement descendantes c'est-à-dire qu'elles viennent de la direction. Même l'avis du supérieur hiérarchique (qui ne fait pas forcément partie de la direction) semble ne pas compter. C'est pourquoi l'influence du supérieur hiérarchique n'est pas avérée.

3) Un individu qui verrait en l'adoption d'une technologie la possibilité d'améliorer sa position ou sa carrière professionnelle est prêt à faire des efforts pour l'adopter. À partir de cette réalité, nous avons postulé que la perspective d'une valorisation professionnelle pouvait influencer l'intention d'adoption des RSN par les bibliothécaires. Les résultats de notre recherche qui viennent à l'encontre des travaux de Schillewaert (2001) ont montré que le construit « valorisation professionnelle attendue » n'exerçait aucune influence sur l'intention adoption des RSN. Ce surprenant constat pourrait s'expliquer dans un premier temps par la nature des bibliothèques de notre enquête. En effet, la majorité des bibliothèques (65,84 %) est issue du secteur public, sachant que les universités privées emploient rarement des bibliothécaires. Dans ce contexte géographique et structurel de notre étude, la promotion ne se fait pas par efficacité professionnelle ou par propension à innover (par exemple en utilisant les RSN, comme outils, applications et plateformes pour offrir de nouveaux services aux usagers), mais plutôt par voie de concours professionnel (organisée non par la bibliothèque ou l'université, mais par la fonction publique nationale). La grande majorité des bibliothécaires ne fait donc pas le lien entre l'adoption des réseaux sociaux et l'amélioration de sa position professionnelle. La valorisation professionnelle ne peut donc pas influencer sa décision d'adopter les RSN. Nous pensons que des entretiens complémentaires pourraient permettre de mieux appréhender la relation entre les deux variables.

Par ailleurs, seul le construit « image espérée » s'est révélé exercer une influence significative et positive sur l'intention d'adoption. Ce résultat est conforme à ceux de plusieurs études antérieures : Ibanescu 2011, Lassoued 2010, Venkatesh 2003, Venkatesh *et al.*, 2000 et Davis *et al.*, 2000. Cette variable, apparue à l'issue du test de dimensionnalité, se définit comme l'attente d'une certaine notoriété ou encore d'un certain respect de la part des pairs. Les résultats obtenus montrent bien que les répondants associent l'amélioration de leur image à l'adoption des RSN. Pour eux, si le fait de faire partie des premiers adoptants peut leur conférer un certain respect, un certain prestige auprès de leurs collègues et supérieurs hiérarchiques, cela les inciterait à adopter les RSN dans leurs pratiques professionnelles.

Pour terminer, nous avons supposé que comme le construit « image espérée », l'« influence des collègues » exercerait une influence sur l'adoption des RSN. Cependant, l'absence d'impact constaté nous a laissé supposer que les répondants n'avaient pas bien cerné les items concernant les « influences des collègues ». Ils ont sans doute considéré

Adoption des réseaux sociaux numériques
comme collègues les bibliothécaires avec lesquels ils travaillent dans la même bibliothèque, c'est-à-dire leurs collègues immédiats. En effet, si les items avaient été plus explicites en précisant que la notion de collègue était affranchie de la distance géographique et se rapportait à tout bibliothécaire (quels que soient la nature de la bibliothèque ou le lieu géographique) que le répondant connaît et avec lequel il collabore, les résultats auraient été différents. Ici encore, nous espérons que des entrevues pourront donner une meilleure compréhension du point de vue des bibliothécaires.

6.6. *L'impact des conditions de facilitation sur l'intention d'adoption des RSN*

Les deux construits de la variable conditions de facilitation que sont l'implication de la direction et la disponibilité d'une assistance technique se sont avérés comme influençant significativement l'intention d'adoption des RSN par les bibliothécaires de notre étude. Et cela à l'instar de certaines études antérieures : Singh et Shoura, 2006 ; Lassoued, 2010 ; Ibanescu, 2011.

La signification de l'implication de la direction (bibliothèque, faculté, université) montre que les bibliothécaires attachent une importance capitale à l'impulsion d'une politique de présence et d'activité sur les RSN de la part de leurs dirigeants avant de s'engager dans leur utilisation à des fins professionnelles. Nous pouvons donc considérer que les répondants sont conscients qu'en dépit des importants avantages qu'offrent les RSN, une présence et une activité sur ces plateformes privées et commerciales posent d'importants défis (l'e-réputation de la bibliothèque, la responsabilité des publications, quel profil mettre en avant, etc.), que seul un cadre organique (institutionnel et réglementaire) élaboré par la direction peut résoudre.

La signification du construit disponibilité d'une assistance technique s'explique simplement par le fait que malgré la bonne volonté des bibliothécaires, s'il n'existe pas d'infrastructures techniques, ou si elles ne sont pas adéquates et qu'il n'y a pas de connexion à internet « haut débit », il ne peut y avoir une prétention à adopter les RSN. Ainsi, la mise à disposition du matériel informatique, de la connexion internet et d'une assistance technique, ainsi que la mise en place d'une politique de formation pour accompagner l'adoption des RSN s'avère indispensable pour nos répondants.

Au vu des réalités du contexte de notre étude, cette variable paraît très importante dans la mesure où les bibliothèques sont sous-équipées, voire pas du tout équipées. Aussi, la crise postélectorale qu'a connue la Côte d'Ivoire en 2010 et 2011 et qui a vu l'université devenir l'un des champs de bataille militaire n'a pas du tout épargné les équipements déjà insuffisants dont disposaient les bibliothèques. Enfin, pour l'évaluation de l'influence des « conditions favorables » sur l'intention d'adoption des technologies, la plupart des recherches ayant utilisé l'UTAUT se sont focalisées sur les facteurs techniques (Ibanescu, 2011).

Les résultats de notre enquête à l'instar de certaines recherches (Singh et Shoura, 2006 ; Lassoued, 2010 ; Ibanescu, 2011) encouragent la prise en compte des facteurs organisationnels (l'encouragement direct et indirect, par différents moyens comme le soutien à l'apprentissage, le respect de la vocation) et des facteurs individuels (engagement personnel, enjoyment, etc.) que nous nommerons l'« engagement des bibliothécaires ».

7. Conclusion

Notre recherche a consisté à identifier et à évaluer les facteurs déterminant l'adoption en situation professionnelle des RSN par les bibliothécaires des universités ivoiriennes. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur la théorie UTAUT de Venkatesh (2003) afin de concevoir un modèle de recherche, qui a ensuite été testé via une enquête par questionnaire avec la participation de 82 individus. Rappelons ici les conclusions de notre recherche, les contributions théoriques et les implications managériales.

Elle (notre recherche) a mis en exergue les variables « compatibilité tâche technologie », « utilité perçue », « facilité d'utilisation perçue », « image espérée », « implication de la direction » et « disponibilité d'une assistance technique » comme principaux facteurs qui déterminent l'intention d'adoption des RSN dans le contexte des bibliothèques universitaires ivoiriennes. Il a également été démontré que la variable « compatibilité tâche-technologie » influence « l'utilité perçue » et que celle intitulée « expérience d'utilisation » impacte significativement « la facilité d'utilisation perçue ».

Les résultats obtenus nous permettent de suggérer un enrichissement du modèle UTAUT dans le contexte géographique ouest-africain et ivoirien en particulier. En effet, nous proposons de considérer l'expérience d'utilisation comme une variable indépendante qui influencerait la facilité d'utilisation perçue et non plus en tant que variable modératrice. Aussi, la variable compatibilité tâche-technologie devrait être considérée en plus de son impact sur l'intention d'adoption comme exerçant une influence sur l'utilité perçue.

En outre, nos travaux ont montré qu'il faut dans la construction des items permettant d'évaluer la variable « influences sociales » distinguer le construit « image espérée » du construit « valorisation professionnelle attendue ». D'un point de vue managérial, notre recherche fournit des informations pertinentes pour la conception de scénarios d'intégration des TIC en général et des RSN en particulier dans l'ensemble des bibliothèques ivoiriennes.

Nos résultats ont montré que si les bibliothécaires perçoivent l'utilité et la compatibilité des RSN avec leurs tâches professionnelles cardinales, ils seront plus enclins à adopter la technologie. C'est pourquoi nous proposons des actions de sensibilisation relatives aux avantages et opportunités que peuvent représenter les RSN pour la bibliothèque et le bibliothécaire. Cette sensibilisation peut passer par des offres de

Adoption des réseaux sociaux numériques formations continues (stages, séminaires, etc.). Aussi, vu que le construit « image espérée » influence l'intention d'adoption, les actions de sensibilisation devront souligner l'épanouissement personnel et l'acquisition d'une certaine notoriété auprès des pairs qui peut procurer l'utilisation professionnelle des RSN. Par ailleurs, nos résultats suggèrent que la sensibilisation se fasse en amont auprès des responsables de bibliothèques et/ou d'universités. Ils pourraient être sensibilisés sur les enjeux que représentent les RSN pour les bibliothèques et être instruits sur la mise en place d'une politique de présence et d'activité sur les RSN. De plus, les responsables qui envisagent d'intégrer une technologie au sein de leurs bibliothèques devraient pouvoir discerner et reconnaître les aptitudes et les prédispositions technologiques des bibliothécaires afin de les utiliser pour mettre en œuvre de l'innovation.

La disponibilité d'une assistance technique s'est avérée comme exerçant une influence très significative sur l'intention d'adoption des RSN. Étant donné qu'une technologie ne peut être utilisée que si les infrastructures technologiques sont disponibles, il est indispensable d'équiper les bibliothèques de matériels informatiques et de les connecter au réseau internet haut débit. Il convient également de souligner la nécessité pour les bibliothèques de disposer en leur sein d'au moins un « community manager » (pour une durée indéterminée ou déterminée). Ce dernier en plus d'assurer la présence et les activités de la bibliothèque sur les RSN, sera chargé de former les bibliothécaires à l'usage des RSN dans leurs pratiques professionnelles.

Bibliographie

- Agarwal R., Prasad J. (1997). The role of innovation characteristics and perceived voluntariness in the acceptance of information technologies. *Decision Sciences*, vol. 28, n°3, p. 557-582.
- Ajzen I., Fishbein M. (1975). *Attitude, Intention and Behavior: An Introduction to Theory and Research*, Addison-Wesley, Reading.
- Ajzen I., Fishbein M. (1980). *Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior*. Prentice-Hall Inc, NJ. Englewood Cliff.
- Bagozzi R. (2007). The legacy of technology Acceptance Model and a proposal for a paradigm shift. *Journal of the Association for Information Systems*, vol. 8, p. 244-254.
- Barillot P. (1998). Facteurs explicatifs de l'utilisation de la messagerie électronique textuelle : résultats d'une enquête réalisée au sein d'organisations municipales. *Systèmes d'Information et Management*, vol. 3, n° 1, p. 41-68.
- Bobillier-Chaumon M., Dubois M. (2009). L'adoption des technologies en situation professionnelle : quelles articulations possibles entre acceptabilité et adoption ? *Le travail humain*, vol. 72, n°4, p. 355-382.
- Bocquet R., Brossard O. (2008). Adoption des TIC, proximité et diffusion localisée des connaissances. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°3, p. 411-446.

- Brangier E., Hammes S., Bastien J-M. (2010). Analyse critique des approches de l'adoption des technologies : de l'utilisabilité à la symbiose humain-technologie-organisation. *Revue européenne de psychologie appliquée*, vol. 60, p. 129-146.
- Brangier E., Dufresne A., Hammes-Adelé S. (2010). Approche symbiotique de la relation humain-technologie : perspectives pour l'ergonomie informatique. *Le travail humain*, vol. 72, n°4, p. 333-353.
- Cachard P.-Y. (2010). Les bibliothèques universitaires face à l'écran ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, p. 62-66.
- Coëlle I. (2009). *Les déterminants de l'adoption de la technologie PLM : le cas du pôle de compétitivité Arve Industries*. Mémoire master de recherche en management, Institut de Management de l'Université de Savoie.
- Dahab D. (2001). *Les déterminants de l'adoption des technologies de l'information et de la communication par les utilisateurs finals : Application à la messagerie électronique dans une organisation industrielle*. Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université de Toulouse 1.
- Fevrier F. (2011). *Vers un modèle intégrateur « expérience-adoption » Rôle des affects et de caractéristiques personnelles et contextuelles dans la détermination des intentions d'usage d'un environnement numérique de travail*. Thèse de doctorat en psychologie cognitive, Université de Rennes 2.
- Granovetter M. (1973). *The strength of weak ties*, <http://www.jstor.org/pss/2776392>.
- Ibanescu G. (2011). *Facteurs d'adoption et d'utilisation des technologies d'information : Une étude empirique sur l'usage du logiciel "Rational Suite" par les employés d'une grande compagnie de services informatiques*. Mémoire de maîtrise en informatique de gestion, Université du Québec à Montréal.
- Igbaria M., Tan M., (1997). The Consequences of Information Technology Acceptance on Subsequent Individual Performance. *Information & Management*, vol. 32, p.113-121.
- Jamet E., Février F. (2008). *Utilisabilité, utilité et acceptabilité des nouvelles technologies dans l'entreprise : une approche de psychologie ergonomique. Méthodes et démarche d'analyse des usages des TIC en contexte professionnel*, Éd. de l'ANACT, Paris.
- Jawadi N. (2014). Facteurs-clés de l'adoption des systèmes d'information dans la grande distribution alimentaire : une approche par l'UTAUT. *Working Paper*, n°2014-199, IPAG Business School, p-21.
- Jurison J. (1996). The temporal nature of IS benefits: A longitudinal study. *Information & management*, vol. 30, n°2, p.75-79.
- Kossaï *et al.* (2010). Adoption des technologies de l'information et capital humain : le cas des PME tunisiennes. *Management & Avenir*, vol. 1, n° 31, p. 137-159.
- Lassoued T. (2010), *Les déterminants de l'adoption de l'e-learning : étude empirique au sein des entreprises tunisiennes*. Thèse de doctorat en sciences économiques et de gestion, Université Jean Moulin de Lyon 3.
- Mathieson K. (1991). Predicting user intention: comparing technology acceptance model with the theory of planned behavior, *Information System Research*, vol. 2, n° 3, p. 173-191.

- Maurel L. (2010). *Être là où le public passe*, <http://www.slideshare.net/Bibliolab/maurel-abf-14-juin-2010-etre-l-o-le-public-passe>.
- Mlaïki A., Kalika M., Kefi H. (2011). Facebook encore ...encore ! Rôle de l'affect, de l'habitude et de la surcharge informationnelle dans la continuité d'utilisation des RSN. *Actes du colloque AIM*, Saint Denis, Ile de La Réunion.
- Moore G-C., Benbasat I. (1991). Development of an Instrument to Measure the Perceptions of Adopting an Information Technology Innovation. *Information Systems Research*, vol. 2, p. 192-222.
- Ouedraogo B. (2011). *Les déterminants de l'intégration pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par les enseignants à l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso)*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Montréal.
- Ouedraogo H-B., Lepage M., Mahamoudou K. (2007). Déterminants de l'adoption du zaï forestier et perspectives de valorisation de la technique (province du Yatenga, Burkina Faso). *Actes des JSIRAUF*, Hanoi.
- Rosen P. A., Kluemper D.H., (2008). The impact of the big five personality traits on the acceptance of social networking website. *Proceedings of the Americas Conference on Information Systems*, Paper 274.
- Schillewaert N., Ahearne M.J., Frambach R.T., Moenaert R.K., (2001). Acceptance of Information Technology in the sales Force, *e-Business Research Centre*, Working paper.
- Singh A., Shoura M-M. (2006). A life cycle of evaluation of change in an engineering organization: A case study. *International Journal of Project Management*, n° 24 p. 337-348.
- Terrade F., Pasquier H., Reerinck-Boulanger J., Guingouain G., Somat A. (2009). L'acceptabilité sociale : la prise en compte des déterminants sociaux dans l'analyse de l'acceptabilité des systèmes technologiques. *Le travail humain*, vol. 72, n° 4, p. 383.
- Thompson R.L., Higgins C.A., Howell J.M. (1991). Personal computing toward a conceptual model of utilization. *MIS Quarterly*, vol. 15, n° 1, p. 125-143.
- Thivierge J. (2011). *Jeunes, TIC et nouveaux médias : une étude exploratoire au Cégep de Jonquière*. Cégep de Jonquière.
- Venkatesh V., Michael G. M., Gordon B. Davis., Fred D. (2003). User acceptance of information technology: Toward a unified view. *MIS Quarterly*: vol. 27, n° 3, *INFORM Global*, p. 425-478.
- Venkatesh V., Davis F.D., (2000). A theoretical extension of the technology acceptance model: four longitudinal studies. *Management Science*, vol. 46, n° 2, p. 186-204.
- Yi M., Jackson J.D., Park J., Probst J. (2006). Understanding information technology acceptance by individual professionals: Toward an integrative view. *Information & Management*, n° 43, p. 350-363.
- Zahonogo P. (2011). Les déterminants de l'adoption de la téléphonie mobile au Burkina Faso. *Monde en développement*, vol. 1, n° 153, p. 121-132.